



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CHER

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°18-2018-11-010

PUBLIÉ LE 24 NOVEMBRE 2018

# Sommaire

## **PREFECTURE DU CHER**

18-2018-11-24-001 - portant désignation de l'autorité habilitée à décider de l'emploi de la force pour disperser un attroupement. (2 pages)

Page 3

# PREFECTURE DU CHER

18-2018-11-24-001

portant désignation de l'autorité habilitée à décider de  
l'emploi de la force pour disperser un attroupement.



PRÉFET DU CHER

Cabinet  
Service des sécurités  
Bureau de la sécurité civile

**ARRETE n° 2018-01-1392 du 24 novembre 2018**

**Portant désignation de l'autorité habilitée à décider de l'emploi de la force  
pour disperser un attroupement**

La Préfète du Cher ;

Chevalier de la Légion d'Honneur ;

Chevalier de l'ordre national du mérite ;

Vu le code pénal, notamment son article 431-3 ;

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment ses articles L. 211-9 et R. 211-21 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Considérant les journées nationales de mobilisation contre la hausse des prix des carburants les samedi 24 et dimanche 25 novembre 2018 dans le département du Cher ;

Considérant que les manifestations liées à cette journée sont susceptibles de générer des troubles à l'ordre public ;

Considérant qu'il convient, en conséquence, de désigner l'autorité habilitée à décider de l'emploi de la force pour disperser d'éventuels attroupements ;

Sur proposition de Madame la sous-préfète de Saint-Amand-Montrond ;

**A R R E T E**

**ARTICLE 1 :**

Les autorités habilitées à décider de l'emploi de la force pour disperser d'éventuels attroupements, pour les journées des samedi 24 et dimanche 25 novembre 2018, sont :

- dans la circonscription de sécurité publique de Bourges : Commandant David BERTHOMIER
- dans la circonscription de sécurité publique de Vierzon : Commandant Elisa DUGIED
- en zone gendarmerie :

- Compagnie de Bourges : Chef d'escadron Jean-Sébastien DEBOUY, commandant de la Compagnie
- Compagnie de Vierzon : Chef d'escadron Christophe DORÉ, commandant de la Compagnie
- Compagnie de St-Amand-Montrond : Capitaine Nicolas FENECH, commandant de la Compagnie

**ARTICLE 2 :**

Cet arrêté est applicable à compter de sa publication.

**ARTICLE 3 :**

Le secrétaire général de la préfecture, les sous-préfets d'arrondissement, la directrice départementale de la sécurité publique et le commandant du groupement départemental de gendarmerie du Cher, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture du Cher.

À Bourges, le 24 novembre 2018

La Préfète

signé : Catherine FERRIER